

# La Ville aide les jeunes à passer le Bafa

Avec le dispositif « Jeunes Bafa en action », la Ville offre la possibilité aux jeunes Éragniens de 17 à 25 ans de financer une partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) qui permet d'encadrer les enfants avant et après l'école, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

En contrepartie, le titulaire du brevet effectue 15 heures d'engagement dans les différentes structures d'animation de la Ville.

**La prochaine session aura lieu du 1er au 8 mai 2022.**



## Le BAFA en quelques mots :

- Le brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un brevet reconnu et délivré par l'Etat qui permet d'encadrer des enfants pendant leurs vacances et le mercredi après-midi, avant et après l'école.

## Comment postuler ?

- Il suffit de retirer un **dossier d'inscription** tous les après-midi auprès des informateurs jeunesse de l'Espace Initiatives Jeunes.

Infos pratiques

Renseignements au 01 34 48 35 78

Liens utiles

[Plus d'informations sur le BAFA en vous rendant sur le site du ministère de l'Education](#)

Contact

## Maison de la Challe

Rue du commerce  
95610 Éragny-sur-Oise  
Tél. 01 34 48 35 78